

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Leleux Invest Responsible World FOF

Classe R - Capitalisation - BE63 0459 3781

Un fonds de Leleux Invest

SICAV gérée par la société de gestion d'OPCVM Leleux Fund Management & Partners S.A.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif de procurer aux investisseurs une croissance du capital sur le long terme en procédant à des placements diversifiés, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres OPC dont les gestionnaires sont signataires des principes d'investissement responsable sous le parrainage de l'ONU (United Nations Principles for Responsible Investment) et/ou intègrent dans leur processus d'investissement, un filtre de sélection des valeurs basé sur les critères de développement durable, environnementaux, sociaux ou de gouvernance d'entreprise. Ces critères sont par exemple l'intensité des émissions de gaz à effet de serre, le traitement de l'eau, l'amélioration des conditions de vie et du travail, l'indépendance des organes de gestion des sociétés, la transparence, etc. Afin de réduire le risque intrinsèque du fonds l'investissement est largement diversifié internationalement et réparti entre différents organismes de placement collectif (OPC, OPCVM) eux-mêmes investis dans différents classes d'actifs (obligations, obligations convertibles, actions etc.) dans une perspective à moyen ou long terme. L'optimisation de l'appréciation du capital est recherchée dans l'allocation des actifs ainsi que dans la sélection des gestionnaires.

Le fonds est géré de manière active : le gestionnaire dispose d'une certaine discrétion dans la composition du portefeuille du fonds dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement du fonds.

Les investissements du fonds pourront comprendre une part importante de placements libellés dans une devise autre que la devise de référence, sans limitation aucune. En outre, aucune politique particulière de couverture des risques de change ne sera mise en place. Aucune garantie formelle quant au résultat d'investissement, ou quant au remboursement du capital initial, ne peut être octroyée au fonds ou à ses actionnaires.

L'investisseur doit être conscient que la volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille. Tous les revenus que le fonds perçoit sont réinvestis. Chaque investisseur pourra obtenir le remboursement de ses parts chaque jour bancaire ouvrable à 12h00, selon les modalités décrites dans le prospectus de ce fonds.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

⬅ Risque plus faible ⬅ Rendement généralement plus faible		Risque plus élevé Rendement généralement plus élevé ➡				
1	2	3	4	5	6	7

Cet indicateur, élaboré et recommandé par l'European Securities and Markets Authority, représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période significative. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

Le fonds appartient à la catégorie 4 parce que sa valeur est soumise à des fluctuations moyennes. La probabilité d'enregistrer un bénéfice ou subir une perte est donc potentiellement moyenne.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'une catégorie d'actions sans risque.

Il est rappelé à l'investisseur que la valeur de son investissement peut augmenter comme diminuer et qu'il pourrait donc recevoir moins que sa mise de départ.

Le fonds peut présenter des risques non pris en compte par l'indicateur de risque synthétique.

Risque de change: risque qu'une variation de taux de change réduise la valeur des actifs en portefeuille.

Risque de capital: risque que le capital investi ne soit pas totalement récupéré.

Risque de crédit: risque que la défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie réduise la valeur du portefeuille.

Risque d'inflation: risque que l'inflation érode la valeur réelle des actifs en portefeuille.

Risque lié à des facteurs externes: incertitude quant à la pérennité de l'environnement fiscal.

Le fonds est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

FRAIS

Frais non-récurrents pouvant être prélevés avant ou après l'investissement	
Commission de commercialisation-entrée:	Max 3%
Commission de commercialisation-sortie :	Néant
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins de frais. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année entière	
Frais courants	2,18%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais prélevés par fonds servent à couvrir les coûts d'exploitation, en ce compris les coûts de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

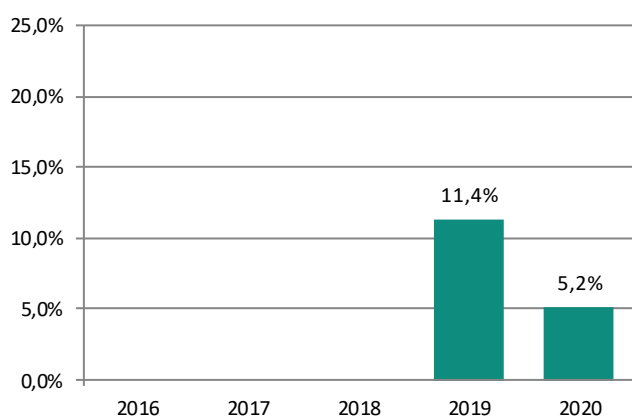
La commission de commercialisation, destinée aux distributeurs, est un pourcentage maximum pouvant être prélevé sur le capital avant que celui-ci ne soit investi.

Les chiffres des frais courants sont calculés au 31/12/2020. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Ces chiffres incluent les coûts des opérations réalisées dans le portefeuille et les frais prélevés par les OPC dans lesquels le fonds est investi.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds disponible sur le site internet: www.leluxinvest.be.

PERFORMANCES PASSÉES



Le diagramme présente des informations relatives aux performances passées du fonds.

-Les performances tiennent compte des frais et commissions, mais pas des commissions de commercialisation éventuelles.

-Les performances passées ne constituent pas une indication fiable pour les performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

- La classe R Capitalisation du fonds a été lancée le 12/06/2018. Le fonds a été créé le 12/04/2018.

- Les performances sont calculées en EUR.

■ RESPONSIBLE WORLD FOF - Classe R - Capitalisation

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire: CACEIS Bank Belgium Branche (Bruxelles).
- Leleux Fund Management & Partners S.A. est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).
- Ce Fonds est un compartiment de la Sicav Leleux Invest. Leleux Invest est une sicav de droit belge répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE. Le prospectus, les rapports annuels et semestriels de Leleux Invest, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles, gratuitement, en français et en néerlandais auprès de Caceis Belgium, Av du Port 86 C Boite 320 à 1000 Bruxelles, qui assure le service financier en Belgique ou par consultation du site internet www.leluxinvest.be. Les détails de la politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion sont disponibles sur www.lfmp.be/page.php?id=infos&lang=fr et gratuitement sous format papier au siège de la Sicav.
- L'actif et le passif des différents compartiments de Leleux Invest sont ségrégués. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment. Vous avez le droit d'échanger les parts que vous détenez dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès du Service Financier de Leleux Invest.
- Le Fonds est soumis aux dispositions fiscales de droit belge lesquelles pourraient avoir une incidence sur votre situation fiscale. Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de votre conseiller.
- La responsabilité de Leleux Fund Management & Partners S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la société.
- Leleux Invest est un OPC agréé en Belgique et réglementé par la FSMA (Autorité des Services et Marchés Financiers).
- Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site internet de la Sicav (www.leluxinvest.be) et sur le site internet de l'Association Belge des Asset Managers (www.beama.be). Les valeurs nettes d'inventaire sont aussi publiées dans les journaux belges à diffusion nationale suivants : « L'Echo » et « De Tijd ».
- Le prospectus, les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM identifié en tête du document.
- Les informations clés pour l'investisseur fournies dans le présent document sont exactes et à jour au 05/05/2021.